



INFORMATION DES ÉLUS CFDT AU CHSCT

Réunion du 19 février 2015

Vote sur la poursuite des travaux relatifs à la Charte d'engagements réciproques

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Rappel : Face à la multiplicité des documents managériaux et pour mettre fin aux dérives de certains managers, la CFDT a demandé, dès 2013, à la direction de travailler sur une charte du manager. Celle-ci a opposé un refus catégorique et réunit une émanation du CHSCT pour travailler sur une charte d'engagements réciproques.

Or le secrétaire du CHSCT, lors de la réunion plénière du 22/01/2015, a indiqué à la Direction que le CHSCT ne souhaitait plus participer à ce groupe de travail.

Les élus CFDT au CHSCT ont alors exprimé leur désaccord vis-à-vis de cette décision.

Aussi, la direction a demandé un vote sur cette position lors de la réunion du 19 février.

Résultat du vote

Contre la participation : 12 voix (SUD et SU-UNSA).

Pour la participation : 6 voix (CFDT et CFTC).

La CFDT a expliqué son vote :

Nous regrettons la position adoptée par la majorité des élus au CHSCT. La CFDT a toujours défendu une participation aux groupes de travail permettant d'améliorer ce qui a une incidence sur les conditions de travail. Cette position de la CFDT ne présume en rien un accord sur le document final si celui-ci ne nous semble pas satisfaisant. Les élus CFDT au CHSCT respecteront naturellement le résultat du vote.

Dysfonctionnement des outils informatiques au sein du réseau commercial

La direction a annoncé le remplacement de 2300 postes informatiques (Unités Centrales) dans le réseau au cours du 2^{ème} trimestre 2015. Cela résoudra un certain nombre de problèmes : temps d'ouverture des sessions, ouverture de l'application Spi.Factory, etc.. Mais la direction a aussi reconnu que cela ne résoudra pas tout et notamment pas les problèmes liés aux tablettes. Les « tuyaux » ne sont pas suffisants !

La CFDT a rappelé que l'avis voté au CHSCT pour les tablettes demandait de surseoir à la généralisation vu les problèmes déjà rencontrés en test. La CFDT a regretté que la direction n'ait pas pris une décision de remplacement des Unités Centrales plus rapidement compte tenu que la situation ne cessait de se dégrader. Nous avons aussi demandé que la direction tienne compte de l'incidence sur la charge de travail de la défectuosité de notre équipement informatique pour le suivi des résultats. Nous avons enfin signalé l'incohérence d'une journée « tous vendeurs » en IARD le 27 février au vu des dysfonctionnements des tablettes reconnus par la direction.

Vos représentants CFDT au CHSCT

Nicolas AUGER, Pascal BOUCAULT, Julie DUPUY, Jean-Luc DURAND,

Muriel GUEMAS, Jacques GUILLERM, Bernard POUZET, Frédéric ROIGNANT.